

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 44-481-1936 Commissions.

n° 44-481-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 décembre 1936

Numéro JO

n° 481 du 31/12/1936

Date du numéro

31 décembre 1936

### TEXTE INTÉGRAL

la Commission chargée d'homologuer les évaluations des valeurs locatives est composée ainsi qu'il suit pour l'année 1937 : M. Jourdain, administrateur des colonies, chef du Service des contributions, président ; M. Meunier, ingénieur principal, chef du Service des travaux publics, membre ; M. Parthenay, conservateur de la Propriété foncière, membre ; M. Marill, représentant la Chambre de commerce, membre ; M. Giély, agent de la Compagnie de l'Afrique maritime orientale, membre ; M. Ali Coubèche, notable indigène, propriétaire d'immeubles, membre ; M. Chalon, agent auxiliaire, chargé du Service des contributions, membre. La Commission se réunira sur la convocation de son président, Chaque séance fera l'objet d'un procès-verbal établi en quadruple exemplaire.